

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : Jeudi 12 avril 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Richard RUSCH

Conseillers présents : **9**

SEANCE du 20 avril 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/19

Objet : Travaux de l'entrée sud du village – maîtrise d'ouvrage déléguée

Considérant que les travaux de l'entrée sud du village nécessaires et prévus pour l'année 2012 concernent la route départementale 228 ;

Considérant l'estimation prévisionnelle des coûts pour ces travaux tels que les crédits ont été inscrits au budget principal de la commune :

Mise en place de la voirie	127 400 € HT
Assistance à maîtrise d'ouvrage - BEREST	8 125 € HT
Réseaux de télécommunication	4 180 € HT
Réseaux d'électrification	17 560 € HT
Réseaux d'eau potable	8 370 € HT
Réseaux d'assainissement	8 370 € HT
TOTAL	174 005 € TTC

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité :

ACCEPTE la délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil Général pour la partie de la voirie départementale ;

AUTORISE le maire à signer la convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin, convention qui :

- précisera le contenu de la mission et le programme des travaux ;
- définira les modalités d'intervention et la prise en charge financière des maîtres d'ouvrage respectifs ;

- régira l'ensemble des dispositions sur le déroulement de l'opération et ses avenants.

Le coût estimatif de l'ensemble des travaux est évalué à 174 005 € HT (voir ci-dessus) selon la répartition suivante :

- La part communale : 136 705 € HT dont environ 20 000 € de subvention du Conseil Général du Bas-Rhin ;
- La part départementale : 37 300 € HT.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 20 avril 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 23 avril 2012.

Le Maire
Alain NORTH